

Anonyme **PATER NOSTER**

[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.181]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet, considéré comme « remarquable » par Brossard ([Catalogue, p. 351](#)), est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS), y compris celle proposée par Brossard : « Je crois ces deux pièces [ce *Pater noster* et la suivante, *Ave Maria... benedicta*, d.182] d'Eustache du Caurroy » (*idem*).

SOURCE

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.181), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 150^v-151^v, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(2^e et 3^e systèmes du f. 150^v ; f. 151 et 151^v en entier)
notation noire

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater cette pièce pour laquelle aucune autre concordance n'a été établie.

UTILISATION LITURGIQUE

Tous les temps.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,ut2,ut3,ut3,fa3 / bc

Ce motet est composé pour un chœur à cinq parties composé d'une partie pour voix d'enfant, accompagnée par quatre pupitres de voix d'hommes : *haute-contre*, *taille*, *basse-taille* et *basse*, le tout étant soutenu par une basse continue. Sébastien de Brossard propose une autre combinaison : « SDATB » ([Catalogue, p. 351](#)).

NOTES SUR LE TEXTE

Oraison de Jésus-Christ.

TEXTE & TRADUCTION

Pater noster, qui es in cælis ; Sanctificetur nomen tuum.
Adveniat regnum tuum. Fiat voluntas tua, sicut in cælo et in terra. Panem nostrum quotidianum da nobis hodie : et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris : Et ne nos inducas in tentationem : sed libera nos a malo. Amen.

Notre Père qui estes dans les Cieux ; que vostre volonté soit faite en la terre comme au Ciel. Donnez-nous aujourd'huy nostre pain quotidien ; Et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé : Et ne nous laissez pas succomber à la tentation ; mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

(traduction : Michel de Marolles, *Le Breviaire romain [...] en latin et en françois*, partie d'automne, Paris, Sébastien Huré et Frédéric Léonard, 1659, p. 1)